

Budget municipal

La Ville affiche en 2025 un budget de 130,4 millions d'euros, marqué par un taux de taxe foncière stable et une dette extrêmement faible.

Publié le 05/06/2024 – Mis à jour le 20/03/2025

2025 : un budget solide et responsable

130,4 M
équilibre général du budget 2025
40,5M
d'euros d'investissements
83 euros
c'est le montant de la dette par habitant

Taxe foncière : pas d'augmentation

La taxe foncière est cet impôt dont tous les propriétaires doivent s'acquitter. Il s'agit du dernier impôt local depuis la disparition de la taxe d'habitation en 2020. Meudon avait une taxe foncière historiquement basse. Ce qui a engendré - 65% de dotation globale de fonctionnement en 10 ans.

Votée par le conseil municipal, la part communale de la taxe foncière n'augmentera pas. De son côté, l'État a décidé une revalorisation de 1,7% des bases forfaitaires.

Exonération partielle de la part communale de la taxe foncière

Une aide supplémentaire a été décidée par le conseil municipal pour les propriétaires engageant des travaux de rénovation énergétique de logements de plus de 10 ans, sur une durée maximum de 3 ans. Une exonération s'applique déjà aux propriétaires de logements neufs avec un haut niveau de performance énergétique.

Infos clés

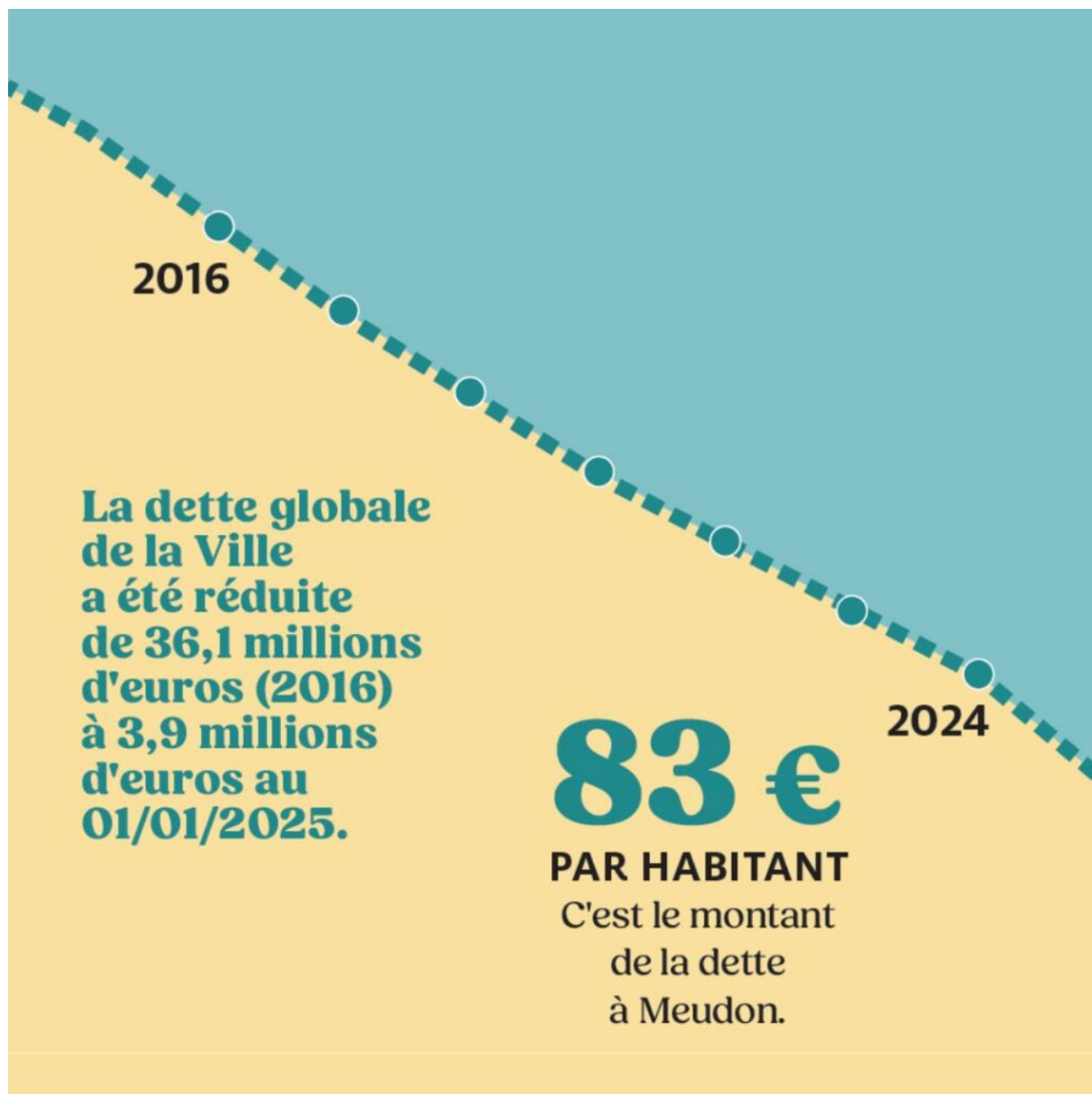
Dernier impôt local dû par les particuliers depuis la disparition de la taxe d'habitation,

20 507 meudonnais sont concernés (sur les près de 34 millions de propriétaires en France)

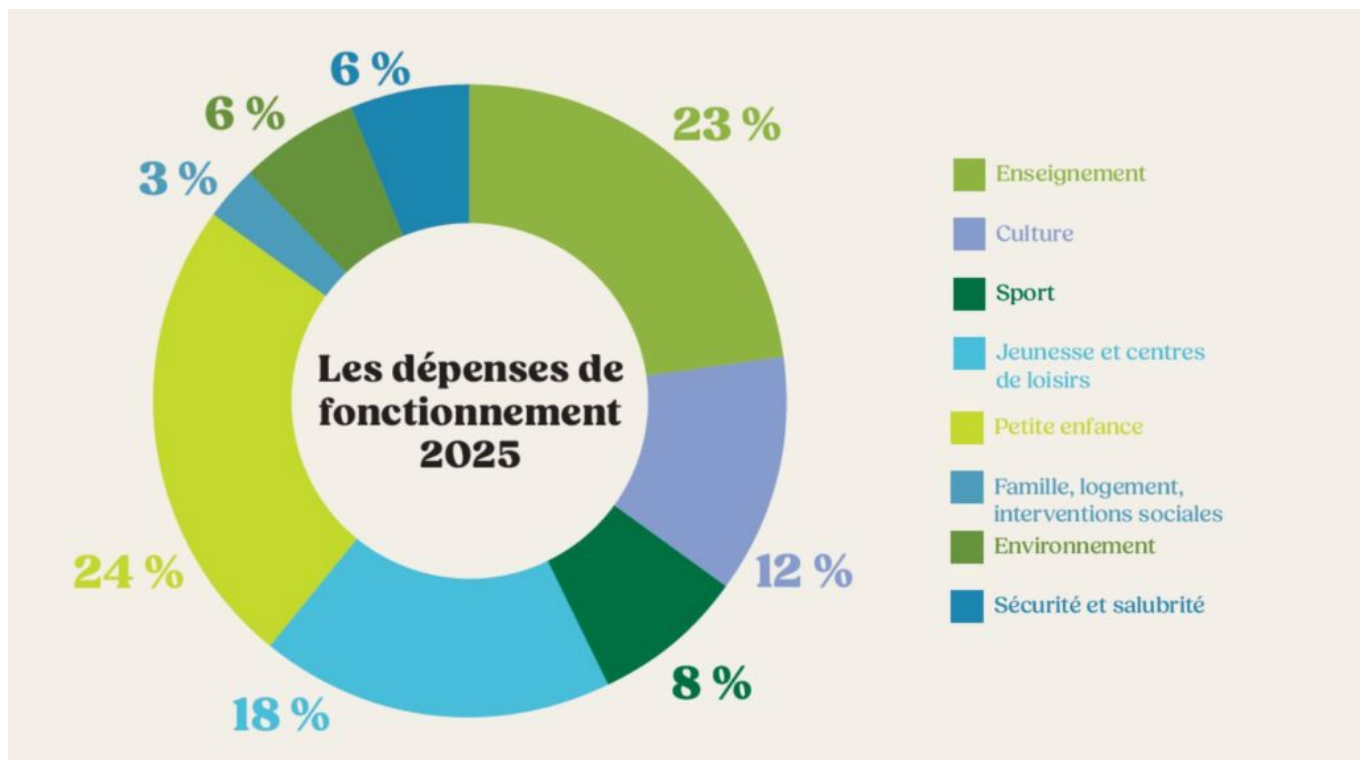
Ce taux n'augmentera pas jusqu'à la fin du mandat municipal en 2026.

Une dette au plus bas

Grâce à une gestion prudente et rigoureuse, les finances municipales sont solides. La Ville a fait le choix de rembourser une partie des emprunts qui pesaient sur ses finances plus rapidement que prévu. Cette politique de gestion active de sa dette et d'épargne sécurise sa capacité d'autofinancement des investissements, limitant l'emprunt à l'avenir. Autre indicateur de bonne gestion, la Ville a l'une des masses salariales par habitant les plus faibles. La dette globale de la Ville a été réduite de 36,1 millions d'euros en 2016 à 3,9 millions d'euros au 1er janvier 2025.



Début 2025, la dette n'est que de 83€ par habitant, à mettre en perspective avec l'encours de dette de l'État qui atteint 47 000€ par habitant.



Répartition des dépenses de fonctionnement du budget 2025

Un budget climat

La Ville de Meudon n'a pas attendu le décret d'application pour mettre en œuvre cette nouvelle obligation de classement des dépenses en fonction de leur impact sur l'environnement. Meudon a pris les devants en établissant son premier budget climat. Cette analyse permet d'identifier les pistes d'amélioration et de mesurer la progression de Meudon d'année en année. Le budget 2025 s'est construit à la lueur de cet éclairage.

Mieux comprendre le budget climat

Le compte financier 2023 de la Ville de Meudon a été analysé en fonction de son impact sur le réchauffement climatique.

Le budget climat, c'est quoi ?

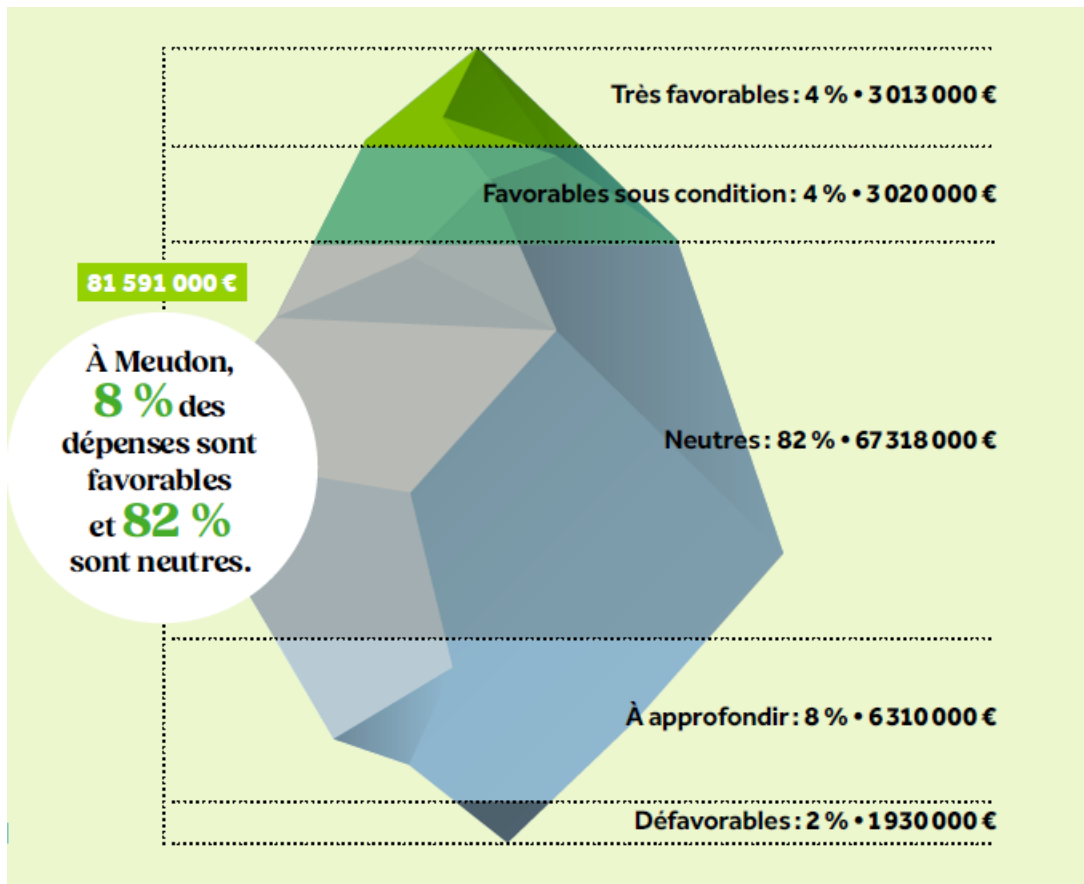
C'est une classification des dépenses comptables, ligne par ligne, selon leur impact sur l'environnement. Le compte financier 2023 de la Ville a été analysé pour répondre à une question : les dépenses municipales contribuent-elles à atteindre l'objectif d'un réchauffement climatique limité à 1,5°C d'ici 2050 ?

Comment ça marche ?

Le classement est réparti en 5 réponses possibles : **très favorable, favorable sous conditions, neutre, à approfondir et défavorable.**

Cette qualification correspond aux projets pour lesquels l'analyse reste à affiner.

C'est par exemple le cas des acquisitions de vêtements de travail, de matériel de bureau, de matériel de restauration, des frais d'études, des subventions aux associations.



À Meudon, 8% des dépenses sont favorables et 82% sont neutres.

Quelle méthode ?

La Ville utilise une méthodologie d'évaluation climat des budgets locaux dite i4CE, coconstruite avec l'ADEME, l'association des Maires de France et CDC Biodiversité. C'est la méthode majoritairement utilisée par les grandes villes et les Régions.

Et après ?

Une fois les dépenses classifiées, la Ville étudie des alternatives pour s'améliorer d'une année sur l'autre.

Priorité à l'investissement

Malgré un contexte économique compliqué pour les collectivités, la priorité de la Ville reste l'investissement. S'élevant à 40,5M € en 2025, la Ville poursuit d'ambitieux projets pour anticiper les enjeux de demain.

Anticiper et préparer l'avenir (en cours)



7,9M€ (2023-2026)

Rénovation-Extension de l'école Ferdinand Buisson

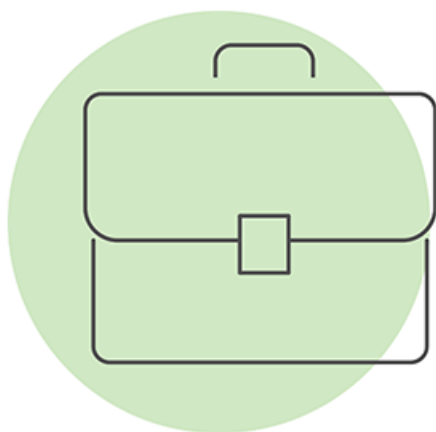


2,7M€ (2023-2025)

Découvrir

Données financières municipales

Prendre connaissance



Aide aux travaux d'économies d'énergie

Votre démarche



Information de contact



Hôtel de Ville

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi
8h30-12h et 13h30-17h30*

Jeudi et samedi

8h30-12h

Fermé l'après-midi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 6 avenue Le Corbeiller 92190 Meudon

Tél. : 01 41 14 80 00

Mairie annexe

*Horaires : Lundi, mardi,
mercredi, vendredi*

9h-12h et 13h30-17h

Jeudi : 9h-12h

Fermée l'après-midi

et le samedi

Accueil sans rendez-vous

Démarches sur rendez-vous

Adresse : 5 avenue G.-Millandy 92360 Meudon-la-Forêt

Tél. : 01 41 28 19 40